



ORDRE DU JOUR ADOPTÉ

**de la séance régulière du conseil des maires
à être tenue le jeudi 15 août 2024
au 216, chemin Old Chelsea
Chelsea (Québec)
à 19h00**

1. Ouverture de la séance

2. Période de questions du public

3. Adoption de l'ordre du jour

4. Législation

- a) Adoption du procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le 20 juin 2024
- b) Octroi d'un don – Tournoi de golf de la Maison des Collines
- c) Adoption du règlement n°337-24 abrogeant le règlement n°263-18 et établissant une tarification applicable pour des biens, services, équipements et activités offertes par la MRC des Collines-de-l'Outaouais
- d) Adoption du règlement n° 338-24 modifiant le règlement n° 330-24 autorisant un emprunt de 649 500 \$ visant à financer l'achat d'équipements et de véhicules pour la Sécurité publique ainsi que d'une rétrocaveuse pour le poste de transbordement des déchets

5. Gestion financière et administrative

- a) Comptes payés
- b) Acceptation du rapport de l'auditeur indépendant sur la déclaration des coûts nets pour le tri et le conditionnement des matières recyclables de la MRC des Collines-de-l'Outaouais pour l'année 2023 et autorisation du dépôt dudit rapport auprès de RECYC-QUÉBEC
- c) Acquisition de quatre (4) véhicules d'interception par l'entremise du Centre d'acquisitions gouvernementales du Québec pour la sécurité publique – Appel d'offres 2023-8106-50-01
- d) Octroi à la firme Betrik pour le contrat d'entretien ménagers des bureaux administratifs et de la sécurité publique – Appel d'offres 2024-210-002
- e) Autorisation à procéder à la vente de biens excédentaires – Appel d'offres 2024-210-003
- f) Octroi d'un contrat à la firme Construction BAO 2016 inc. pour la réparation et la peinture extérieure de l'édifice de la sécurité publique – Appel d'offres 2024-210-007
- g) Autorisation à procéder à la signature du renouvellement du contrat d'entretien et support annuel avec la firme SmartDeploy pour l'application de gestion des équipements informatiques

6. Évaluation foncière et Technologie de l'information



2/...

7. Ressources humaines

- a) Abolition d'un poste de coordonnateur en environnement – volet cours d'eau à la direction du développement durable
- b) Abolition du poste de conseillère en communication – Direction générale et création d'un poste de coordonnateur(trice) aux communications et à l'événementiel – Direction générale
- c) Création d'un poste d'agent(e) en communication au sein de la direction générale

8. Sécurité publique

- a) Acceptation du plan de sécurité routière de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

9. Hygiène du milieu et environnement

10. Développement durable

- a) Adoption du cadre de gestion pour le projet « Signature innovation » de la MRC des Collines-de-l'Outaouais (Fonds régions et ruralité – Volet 3)
- b) Autorisation à Mme Amélie Paiement à agir au nom de la MRC des Collines-de-l'Outaouais et à déposer une demande au PRCMH
- c) Demande d'exclusion agricole municipalité de L'Ange-Gardien (projet Champboisé) – Lots 4 828 759 et 4 828 760
- d) Fonds de soutien aux événements et aux festivals (FSÉF) – Gravelle du Parc – Nomades du Parc
- e) Fonds de soutien aux événements et aux festivals (FSÉF) – Salon découverte des entreprises locales – Regroupement des gens d'affaires de Val-des-Monts
- f) Fonds de soutien aux événements et aux festivals (FSÉF) – BougeBouge Wakefield Course du pont couvert 2024 – BougeBouge
- g) Soutien financier aux regroupements de gens d'affaires du territoire – FRR Volet 2 – Initiative intégration d'outils technologique
- h) Formation d'une commission sur la tenue des consultations publiques – Modifications du schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais
- i) Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement de troisième génération – Règlement n° 1295-24 modifiant le règlement de zonage de la municipalité de Chelsea
- j) Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement de troisième génération – Règlement n° 1296-24 modifiant le règlement de zonage de la municipalité de Chelsea



3/...

- k) Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement de troisième génération – Règlement n° 1299-24 modifiant le règlement de lotissement de la municipalité de Chelsea
- l) Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement de troisième génération – Règlement n° 1303-24 modifiant le règlement de zonage de la municipalité de Chelsea
- m) Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement de troisième génération – Règlement n° 1304-24 modifiant le règlement de zonage de la municipalité de Chelsea
- n) Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement de troisième génération – Règlement n° 1305-24 modifiant le plan d'urbanisme de la municipalité de Chelsea
- o) Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement de troisième génération – Règlement n° 1306-24 modifiant le règlement de zonage de la municipalité de Chelsea
- p) Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement de troisième génération – Résolution PPCMOI n° 205-24 de la municipalité de Chelsea visant la propriété située au 12, chemin Campbell
- q) Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement de troisième génération – Règlement n° 2024-009 modifiant le règlement de zonage de la municipalité de L'Ange-Gardien
- r) Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement de troisième génération – Règlement n° 429-010-2024 modifiant le règlement de zonage de la municipalité de La Pêche

11. Cour municipale

12. Correspondance

13. Affaires nouvelles

14. Levée de la séance

Benoît Gauthier
Directeur général et greffier-trésorier